

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00457
Numéro SIREN : 801 068 768
Nom ou dénomination : A.D. BARBOUX

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2018 sous le numéro de dépôt 3955

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

2018



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case ☐					
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
AD BARBOUX 1 IMPASSE DU PRESBYTERE 77720 QUIERS France SIRET 80106876800010	1 IMPASSE DU PRESBYTERE 77720 QUIERS
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées MAÇON.GENERALE + GROS OEUVRE Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	2 241	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quinquies)				
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine ☐	Pôle de compétitivité ☐		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐		
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Récettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	Société anonyme par actions simplifiée A.B.C.E 31 rue de provins 77970 JOUY LE CHATEL Tél : 0164012909
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 12042018 Lieu : QUIERS Qualité : P.D.G. Nom du signataire : M BARBOUX DANY

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2018)

Si déposé néant, cochez la case ☐

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<i>a</i>	880	payées par un établissement chargé du service des titres	<i>b</i>				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						<i>c</i>			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						<i>d</i>			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						<i>e</i>			
						<i>f</i>			
						<i>g</i>			
						<i>h</i>			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						<i>i</i>	880		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						<i>j</i>			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)		880	
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :						
	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6				
	1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
	5	6	7	8					
H DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2018

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise <u>AD BARBOUX</u>				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise ¹ <u>IMPASSE DU PRESBYTERE 77720 QUIERS</u>						
SIREN <u>8 0 1 0 6 8 7 6 8</u>						
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 2</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>1 2</u>				
Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>						
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles {	010		012		
	Fonds commercial *					
	Autres *	014		016		
	Immobilitisations corporelles *	028	7 866	030	7 512	
	Immobilitisations financières * (1)	040		042		
Total I (5)		044	7 866	048	7 512	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	500	066	500	
	Créances (2) {	068	19 652	070	19 652	
	Clients et comptes rattachés *					
	Autres* (3)	072	983	074	983	
	Valcurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	9 820	086	9 820	
	Charges constatées d'avance*	092		094		
Total II		096	30 954	098	30 954	
Total général (I + II)		110	38 820	112	31 308	
PASSIF				Exercice N 1		
				NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	1 000	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	100	
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)			132		
	Report à nouveau			134	4	
	Résultat de l'exercice			136	2 159	
	Provisions réglementées			140		
	Total I				142	3 263
	Total II				154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	8 634	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u>)		6 684	172	19 411	
	Produits constatés d'avance			174		
Total III				176	28 045	
Total général (I + II + III)				180	31 308	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AD BARBOUX

Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 1 0 1 7

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	53 498
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	100 344
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	153 842
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	49 605
	Variation de stock (marchandises)*				236	4 552
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	39 624
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 514	244	1 514
	Rémunérations du personnel*				250	42 276
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	11 586
	Dotations aux amortissements*				254	1 853
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }		259		262	1
	Total des charges d'exploitation (II)					264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	2 831
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	255
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 } { dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 }		347		300	82	
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	336	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	2 159
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2		312	2 159	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	336	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	82
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990		
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)			655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1	352	2 241	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1	370	2 241	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise AD BARBOUX

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise AD BARBOUX

[illegible]

Désignation de l'entreprise : AD BARBOUX										Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 200	442		444		446	2 200		
	Installations générales agencements divers	450	566	452		454		456	566		
	Matériel de transport	460	5 100	462		464		466	5 100		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	7 866	492		494		496	7 866		
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles			500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 650	532	550	534		536	2 200		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	24	542	189	544		546	212		
	Matériel de transport	550	3 986	552	1 114	554		556	5 100		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL			570	5 659	572	1 853	574		576	7 512	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES										
(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobili- sations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme* ⑤	Long terme					
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						591					
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : AD BARBOUX

Néant ☒ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
---	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE
DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du
Code des Transports)

800

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E-SD2018

Désignation de l'entreprise : AD BARBOUX		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012017		et clos le : 31122017	
Durée en nombre de mois		1 2	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	153 842	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	153 842	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	54 423	
Variation négative des stocks	145	4 552	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	34 806	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133	1 514	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	1 853	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	97 149	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	56 693
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	56 693
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Période de référence	024 du 160 au		
Date de cessation		186	
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

SIREN 8 0 1 0 6 8 7 6 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AD BARBOUX

ADRESSE (voie) 1 IMPASSE DU PRESBYTERE

CODE POSTAL 77720

VILLE QUIERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BARBOUX Prénom(s) DANY
 Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 10
 Naissance : Date 22081975 N° Département 77 Commune MELUN Pays FR
 Adresse : N° 1 Voie IMPASSE DU PRESBYTERE
 Code Postal 77720 Commune QUIERS Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

SIREN 8 0 1 0 6 8 7 6 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AD BARBOUX

ADRESSE (voie) 1 IMPASSE DU PRESBYTERE

CODE POSTAL 77720

VILLE QUIERS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

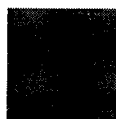
EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

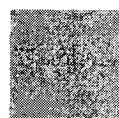
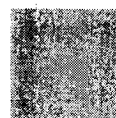
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

AD BARBOUX
1 IMPASSE DU PRESBYTERE
77720 QUIERS
06.40.32.04.27



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2017



Bilan Simplifié

AD BARBOUX

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 26/04/18
Tenue de compte EURO

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 866	7 512	354	2 207
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	7 866	7 512	354	2 207

Stocks de mat. premières et approv.				4 552
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.	500		500	379
Créances clients et comptes rattachés	19 652		19 652	9 575
Autres créances	983		983	1 400
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	9 820		9 820	5 590
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	30 954		30 954	21 495

TOTAL GÉNÉRAL	38 820	7 512	31 308	23 702
----------------------	---------------	--------------	---------------	---------------

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4	56
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 159	828
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	3 263	1 984

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 634	4 686
Autres dettes	19 411	17 031
Produits constatés d'avance		
DETTES	28 045	21 718

TOTAL GÉNÉRAL	31 308	23 702
----------------------	---------------	---------------

Compte de Résultat Simplifié

AD BARBOUX

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 26/04/18
Tenue de compte EURO

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises		53 498	40 088
Production vendue de biens			
Production vendue de services		100 344	44 566
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			2
PRODUIT D'EXPLOITATION		153 842	84 656

Achat de marchandises [y compris droits de douane]		49 605	29 936
Variation de stock de marchandises		4 552	(4 552)
Achats de matières premières et approvisionnements			
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes		39 624	28 995
Impôts, taxes et versements assimilés		1 514	
Rémunérations du personnel		42 276	21 198
Charges sociales		11 586	6 709
Dotations aux amortissements		1 853	2 457
Dotations aux provisions			
Autres charges		1	0
CHARGES D'EXPLOITATION		151 011	84 744

RÉSULTAT D'EXPLOITATION		2 831	(88)
--------------------------------	--	--------------	-------------

Produits financiers			
Produits exceptionnels			1 216
Charges financières		255	140
Charges exceptionnelles		82	35
Impôts sur les bénéfices		336	124

BÉNÉFICE OU PERTE		2 159	828
--------------------------	--	--------------	------------

RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles	336	
Réintégrations diverses	82	
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		336

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		2 241
---	--	--------------

Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		2 241
---	--	--------------

Détail des comptes



Détail des Comptes

AD BARBOUX

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 26/04/18

Tenue de compte EURO

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 10.10

Bilan Simplifié (2033A)				
	Net 31/12/2017	Net N-1 31/12/2016	Variation	
			En valeur	En %
ACTIF				
Actif Immobilisé				
Immobilisations corporelles	353.64	2 206.70	-1 853.06	-83,97
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	2 200.00	2 200.00		
218100 INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG.	565.83	565.83		
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	5 100.00	5 100.00		
281540 AMORT.MAT.INDUSTRIEL	-2 200.00	-1 649.99	-550.01	-33,33
281810 AMORT. INSTALL GENE	-212.19	-23.58	-188.61	-799,87
281820 AMORT.MAT. TRANSPORT	-5 100.00	-3 985.56	-1 114.44	-27,96
Total I	353.64	2 206.70	-1 853.06	-83,97
Actif Circulant				
Stocks de marchandises		4 552.00	-4 552.00	-100,00
371000 MARCHANDISE (OU GROUPE) A		4 552.00	-4 552.00	-100,00
Av. et acqtes versé sur commandes	500.00	378.96	121.04	31,94
409100 FOURNIS. AVANC. & ACOMPT. SUR	500.00	378.96	121.04	31,94
Clients et comptes rattachés	19 652.07	9 574.54	10 077.53	105,25
411MON MONGIACOTTI	700.00	700.00		
418000 CLIENTS PRODUITS NON ENCORE FA		8 874.54	-8 874.54	-100,00
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	18 952.07		18 952.07	
Autres créances	982.55	1 399.61	-417.06	-29,80
445664 TVA D+DUCTIBLE 20 %	38.55		38.55	
445670 CR+DIT DE TVA + REPORTER	944.00	1 218.00	-274.00	-22,50
445713 TVA COLLECTEE 10%		181.61	-181.61	-100,00
Disponibilités	9 819.71	5 590.29	4 229.42	75,66
512100 COMPTES EN MONNAIE NATIONALE	9 819.71	5 590.29	4 229.42	75,66
Total II	30 954.33	21 495.40	9 458.93	44,00
Total général (I + II)	31 307.97	23 702.10	7 605.87	32,09
PASSIF				
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel	1 000.00	1 000.00	0.00	
101000 CAPITAL	1 000.00	1 000.00		
Réserve légale	100.00	100.00	0.00	
106100 RESERVE LEGALE	100.00	100.00		
Report à nouveau	4.30	56.13	-51.83	-92,34
110000 REPORT + NOUVEAU	4.30	56.13	-51.83	-92,34
Résultat de l'exercice	2 158.51	828.17	1 330.34	160,64
TOTAL I	3 262.81	1 984.30	1 278.51	64,43
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 634.39	4 686.35	3 948.04	84,25
401ABC ABCE	502.80	478.80	24.00	5,01
401BLA BLANC METAL FERRONNERIE	1 800.00		1 800.00	
401CAR CARBURANT	184.33		184.33	
401CEF CEF	66.92	4.36	62.56	1434,86
401DIV FOURNISSEURS DIVERS	1 235.04		1 235.04	
401GED GEDIMAT	4 229.70	3 099.69	1 130.01	36,46
401IN1 INFO COM PUB		920.00	-920.00	-100,00
401ORA ORANGE		151.40	-151.40	-100,00
401RES RESTAURANT	615.60	32.10	583.50	1817,76
Autres dettes	19 410.77	17 031.45	2 379.32	13,97
421001 MUGNIER JOHNNY	19.47	19.47		

Détail des Comptes

AD BARBOUX

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 26/04/18

Tenue de compte EURO

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 10.10

Bilan Simplifié (2033A)				
	Net 31/12/2017	Net N-1 31/12/2016	Variation	
			En valeur	En %
421002 M PASEK	1 039.37	1 279.06	-239.69	-18,74
421004 GILOUPPE	2 626.94		2 626.94	
431000 S+CURIT+ SOCIALE	2 444.00	1 047.00	1 397.00	133,43
437200 CAISSE CP	1 975.46	1 015.14	960.32	94,60
437300 PRO BTP	2 723.72	2 296.00	427.72	18,63
445664 TVA D+DUCTIBLE 20 %		443.26	-443.26	-100,00
445873 TVA EN ATTENTE COLLECTEE 8.5%	1 512.87	806.78	706.09	87,52
445874 TVA EN ATTENTE COLLECTEE 19.6	385.08		385.08	
455101 BARBOUX DANY	6 683.86	10 124.74	-3 440.88	-33,98
TOTAL III	28 045.16	21 717.80	6 327.36	29,13
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	31 307.97	23 702.10	7 605.87	32,09

Détail des Comptes

AD BARBOUX

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 26/04/18

Tenue de compte EURO

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 10.10

Compte Résultat Simplifié (2033B)

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net 31/12/2017	Net N-1 31/12/2016	Variation	
			En valeur	En %
A- RESULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	53 498.32	40 087.58	13 410.74	33.45
707100 MARCHANDISE (OU GROUPE) A		2 061.68	-2 061.68	-100.00
707200 MARCHANDISE (OU GROUPE) B	1 518.81		1 518.81	
707300 VENTES MSES 10 %	51 979.51	38 025.90	13 953.61	36.70
Production vendue de service	100 343.70	44 585.92	55 777.78	125.16
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	1 500.00		1 500.00	
706001 PRESTATIONS SVES 10 %	95 815.75	42 565.92	53 249.83	125.10
706002 PRESTATIONS SVES 20 %	3 027.95	2 000.00	1 027.95	51.40
Autres produits		2.01	-2.01	-100.00
758000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN		2.01	-2.01	-100.00
Total des pdts. d'expl. hors TVA (I)	153 842.02	84 655.51	69 186.51	81.73
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	49 605.28	29 936.30	19 668.98	65.70
607000 ACHATS DE MARCHANDISES	49 549.51	29 887.97	19 661.54	65.78
607100 MARCHANDISE (OU GROUPE) A	55.77		55.77	
607200 MARCHANDISE (OU GROUPE) B		48.33	-48.33	-100.00
Variation de stock (marchandises)	4 552.00	-4 552.00	9 104.00	200.00
603700 VARIATION STOCKS DE MARCHANDIS	4 552.00	-4 552.00	9 104.00	200.00
Autres charges externes	39 623.95	28 995.42	10 628.53	36.66
604000 ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERV	296.70		296.70	
604100 DECHETS RESIDUS	386.36		386.36	
606200 CARBURANT	2 742.10	2 303.88	438.22	19.02
606300 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	584.86	41.66	543.20	1303.89
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	807.90	62.48	745.42	1193.05
611000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	12 040.00	1 406.00	10 634.00	756.33
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	2 400.00	2 400.00		
613500 LOCATIONS MOBILIERES	171.21	1 132.92	-961.71	-84.89
614000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	600.00	600.00		
615600 MAINTENANCE	1 357.64	3 242.90	-1 885.26	-58.14
616000 PRIMES D'ASSURANCE	527.42	1 281.44	-754.02	-58.84
616100 MULTIRISQUES	5 162.03	4 921.78	240.25	4.88
622600 HONORAIRES	3 570.00	3 240.00	330.00	10.19
622700 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	42.84	47.94	-5.10	-10.64
623000 PUBLICITE PUBLICAT. RELAT. PUB		2 300.00	-2 300.00	-100.00
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE	388.41		388.41	
623800 DIVERS (POURBOIRES, DONS COURA	80.00	80.00		
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 196.82	855.81	2 341.01	273.54
625700 RECEPTIONS	3 221.23	3 047.27	173.96	5.71
626000 FRAIS POSTAUX ET DE T+L+COMM.	26.26	14.16	12.10	85.45
626100 ORANGE	1 673.01	1 730.68	-57.67	-3.33
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	259.96	261.50	-1.54	-0.59
627800 AUTRES FRAIS & COMM. PREST. SE	89.20		89.20	
628100 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS..		25.00	-25.00	-100.00
Impôts, taxes et versements assimilés	1 514.00		1 514.00	
635110 TAXE PROFESSIONNELLE	1 514.00		1 514.00	
Rémunérations du personnel	42 275.80	21 197.99	21 077.81	99.43
641000 R+MUN+RATION DU PERSONNEL	36 706.80	19 299.71	17 407.09	90.19
641200 CONGES PAYES	5 905.00	2 022.28	3 882.72	192.00
649000 CICE	-336.00	-124.00	-212.00	-170.97
Charges sociales	11 556.97	6 708.77	4 877.20	72.70
645100 COTISATIONS URSSAF	6 078.74	3 817.24	2 261.50	59.24
645200 COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 528.00	163.00	1 365.00	837.42
645300 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	2 961.27	2 423.35	537.92	22.20
645400 COTISATIONS AUX ASSEDICS	1 017.96	305.18	712.78	233.56
Dotations aux amortissements	1 853.06	2 456.91	-603.85	-24.58
681000 DOTATIONS AUX AMORT. & AUX D+P	1 853.06	2 456.91	-603.85	-24.58
Autres charges	0.66	0.17	0.49	288.24

Détail des Comptes

AD BARBOUX

Période du 01/01/17 au 31/12/17

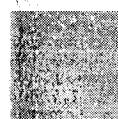
Edition du 26/04/18

Tenue de compte EURO

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 10.10

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net 31/12/2017	Net N-1 31/12/2016	Variation	
			En valeur	En %
658000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	0.66	0.17	0.49	288,24
Total des charges d'exploitation (II)	151 010.72	84 743.56	66 267.16	78,20
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 831.30	-88.05	2 919.35	3315,56
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES				
Produits exceptionnels (IV)		1 215.60	-1 215.60	-100,00
770000 PRODUITS EXCEPTIONNELS		898.60	-898.60	-100,00
772000 PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIE		317.00	-317.00	-100,00
Charges financières (V)	254.92	139.97	114.95	82,12
661000 CHARGES D'INTERETS	187.17	139.97	47.20	33,72
661100 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	67.75		67.75	
Charges exceptionnelles (VI)	81.87	35.41	46.46	131,21
671200 PENALITES AMENDES FISC. & PENA	81.87	35.41	46.46	131,21
Impôts sur les bénéfices (VII)	336.00	124.00	212.00	170,97
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	336.00	124.00	212.00	170,97
2 - BÉNÉFICE ou PERTE	2 158.51	828.17	1 330.34	160,64
B - RESULTAT FISCAL				
Réintégrations				
Impôts et taxes non déductibles	336.00		-336.00	-100,00
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	336.00		-336.00	-100,00
Divers	82.00		-82.00	-100,00
Déductions				
Divers		336.00	-336.00	-100,00
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	2 240.51		2 240.51	
Déficits				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	2 240.51	0.00	2 240.51	

Annexe



Immobilisations - Amortissements

AD BARBOUX

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 26/04/18
Tenue de compte EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel	2 200			2 200
Inst. générales, agencements et divers	566			566
Matériel de transport	5 100			5 100
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	7 866			7 866

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel	1 650	550		2 200
Inst. générales, agencements et divers	24	189		212
Matériel de transport	3 986	1 114		5 100
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GÉNÉRAL	5 659	1 853		7 512

RAPPORT DE GESTION

**CONCERNANT LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS AU
31.12.2017**

AD BARBOUX

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle

au capital de 1 000 €

Siège social :

1 IMPASSE DU PRESBYTERE

77720 QUIERS

Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société, pour que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017 et vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de ce même exercice.

Nous précisons que les convocations ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article R. 223-18 du code du commerce vous ont été adressés quinze jours au moins avant la date de l'assemblée. En outre, l'inventaire a été tenu à votre disposition au siège social dans le délai prescrit par le même article.

1 – Etablissement des comptes annuels

Nous vous indiquons que les comptes annuels de la société, soumis à votre approbation, ont été établis dans mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les années précédentes.

2 – Situation et activité de la société durant l'exercice écoulé

L'année 2017 s'est déroulée selon nos attentes.

Nous avons engagé en CDI notre deuxième salarié.

Nous n'avons toujours pas pu nous servir de notre crédit d'impôt pour mécénat (dépense 2016).

Nous avons décidé de nous mettre dans un nouveau secteur d'activité : LE GRANITO

Nous allons voir si cette nouvelle activité nous permettra d'augmenter nos bénéfices qui sont encore un peu juste.

Cette nouvelle activité entrainera des déplacements dans toutes la France voir à l'étranger. Nous avons choisi de payer les salariés au forfait URSSAF.

M. BARBOUX Dany continuera à toucher un salaire à mi-temps au SMIC pour l'année 2018.

3 – Convention réglementées visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce

Aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code du commerce n'a été portée à la connaissance du gérant.

4 – Affectation du résultat

Le résultat net comptable de l'exercice est de 2 241 €

- 1 € seront porté au report à nouveau,

- 2 240 € seront distribués en dividendes à M. BARBOUX Dany en totalité. Ils seront disponibles à compter du 1^{er} mai 2018. Le montant des revenus distribués est éligible, en totalité, à l'abattement de 40 % mentionné au 2^o du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises et donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice de référence

M. BARBOUX Dany

Le P.D.G.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name.

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle AD BARBOUX

Au capital de 1 000 €

Siège social : 1 IMPASSE DU PRESBYTERE – 77720 QUIERS

n° SIREN : 801 068 768 00010 RCS MELUN

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique

du 26 avril 2018

L'an deux mille dix huit,

Le 26 avril,

A 15 heures.

L'associé de la société AD BARBOUX, SASU au capital de 1 000 euros divisés en 1 part sociale, dont le siège social est 1 impasse du Presbytère – 77720 QUIERS, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par M. BARBOUX Dany, Président Directeur Général.

Sont présents :

- M. BARBOUX Dany, propriétaire de 1 part sociale, numérotées de 01 à 01 ;

Soit au total 1 associés présent ou représenté, totalisant 100 pour cent des parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2017 et quitus à la Direction,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31.12.2017
- ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

137

- une copie de la lettre adressée à chaque associé

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa direction au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'associé décide d'affecter les bénéfices de l'exercice clos le 31.12.2017 de la manière suivante :

- 1 € seront porté au report à nouveau,
- 2 240 € seront distribués en dividendes,

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte du montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui du crédit d'impôt correspondant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

137

Troisième résolution :

L'assemblée donne tous pouvoirs à M. BARBOUX Dany pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

M. BARBOUX Dany – Le Président Directeur Général

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned diagonally across the page.